

Actualités



Katrina

Le président Bush admet ses torts

ANDRÉ CAILLÉ QUITTE HYDRO-QUÉBEC **B8**

page **B2**

La FTQ propose de taxer les pétrolières

Karine Fortin (PC)
MONTREAL

Les prix à la pompe ont légèrement baissé depuis leur sommet de la semaine dernière, mais ce n'est pas assez pour soulager les consommateurs et les entreprises canadiennes qui pressent Ottawa d'intervenir pour ramener les pétrolières à la raison.

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) suggère à Ottawa d'imposer «des maintenant», une taxe temporaire sur les profits des raffineurs qui serait à la fois «punitive» et «vraiment dissuasive».

«On ne veut pas d'une taxe qui deviendrait permanente. On veut une taxe

qui frappe fort, qui dissuade et qui fait en sorte qu'on baisse les prix», a martelé le président de l'organisation, Henri Massé, lors d'une conférence de presse.

La FTQ, qui représente des dizaines de milliers de travailleurs des industries du taxi, du camionnage et de la poste, dit craindre les répercussions des prix actuels sur l'économie nord-américaine ainsi que sur les relations de travail. Les travailleurs seront plus exigeants parce que les hausses de salaire de 2 pour cent «ça ne paiera même pas le gaz», a-t-il fait valoir.

En pleine négociation dans le secteur public, Henri Massé redoute par ailleurs une spirale inflationniste qui déboucherait sur l'imposition d'un gel salarial aux travailleurs, comme cela a été fait à deux

reprises après les chocs pétroliers des années 1970.

C'est le gouvernement français qui a inspiré la plus grande centrale syndicale de la province. La semaine dernière, les autorités de l'Hexagone ont brandi la menace d'une taxe «exceptionnelle» sur les bénéfices des sociétés pétrolières. Ces dernières ont aussitôt réagi en abaissant leurs prix de quelques centimes le litre.

À la lumière de cette expérience, les gouvernements ne peuvent plaider l'impuissance, a soutenu M. Massé.

«Cette hausse n'est surtout pas une fatalité», a-t-il insisté.

À son avis, les profits de 40 cents/litre constatés la semaine dernière sont excessives et démontrent qu'il y a de la

collusion dans l'industrie. «On veut s'organiser pour que le gouvernement aille chercher la marge de manoeuvre des pétrolières parce qu'il y a beaucoup d'inflation.»

La Fédération qui rassemble 500 000 travailleurs pourrait porter plainte au Bureau de la concurrence ou demander des changements réglementaires qui donneraient des dents à la législation en vigueur.

La FTQ n'est pas la seule à craindre un ralentissement économique attribuable à l'explosion du prix du carburant.

Dans une lettre ouverte au premier ministre Paul Martin, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), qui représente 105 000 PME a

exhorté Ottawa à agir pour réduire le coût du carburant.

La présidente de l'organisme, Catherine Swift, demande entre autres au gouvernement de réduire les taxes sur l'essence pour les ramener au niveau américain. Elle souligne que les taxes fédérales et provinciales combinées représentent jusqu'à 50 pour cent du prix de l'essence au Canada, alors qu'elles se situent entre 20 et 30 pour cent aux États-Unis.

Mme Swift estime que le gouvernement pourrait commencer par abolir la taxe d'accise de 1,5 cents le litre, une mesure qui avait été mise en place en 1995 dans le but d'éliminer le déficit fédéral.

Jean Charest mènera la plus grosse mission du Québec en Chine

Norman Delisle (PC)
MONTREAL

Plus de 150 représentants d'entreprises provenant des milieux économiques, culturels et éducatifs accompagneront le premier ministre du Québec, Jean Charest, pour une mission en Chine du 21 au 29 septembre prochain.

«Dans 10 ans, la Chine aura connu un réalignement à la fois politique et économique. Ceux qui auront anticipé ce réalignement connaîtront du succès», a déclaré M. Charest hier, en faisant connaître les détails de cette mission.

Il s'agit de la plus grosse mission économique jamais dirigée hors du Québec par un premier ministre québécois. Dans le passé toutefois, René Lévesque en 1984 et Lucien Bouchard en 1997 avaient dirigé des groupes plus restreints en Chine.

M. Charest a rappelé hier que l'économie québécoise est tributaire de ses exportations. C'est pourquoi il ne faut pas oublier la Chine qui, avec ses 1,3 milliard de consommateurs, constitue un des marchés les plus prometteurs.

«Nous voulons tempérer notre dépendance de l'économie américaine. Cette mission sera donc une bonne occasion de montrer nos forces en Chine», a dit le premier ministre.

Actuellement, le Québec brasse passablement d'affaires avec la Chine, mais sa balance commerciale est nettement déficitaire. Le Québec a vendu en 2004 des produits à la Chine pour 686 millions \$, mais a acheté des produits chinois pour 4,5 milliards \$.

Des représentants de plusieurs géants économiques québécois accompagneront M. Charest en Chine, dont ceux de Bombardier, Power Corporation, Quebecor, Alcan, Alcoa et Bell Hélicoptères. Mais plusieurs PME québécoises tenteront aussi de faire une percée sur ce marché asiatique.

M. Charest a néanmoins averti tout le monde: «On ne peut pas garantir des succès immédiats. Mais on peut garantir que si vous n'y allez pas, vous ne ferez pas d'affaires», a-t-il soutenu.

Culture et éducation

Deux autres ministres accompagneront M. Charest au cours de cette mission, soit la ministre des Relations internationales Monique Gagnon-Tremblay et le ministre du Développement économique Claude Bécharé.

Mme Gagnon-Tremblay a rappelé que le Québec cherche à conserver l'appui de la Chine quand l'Unesco aura à voter le mois prochain sur un projet de Protocole régissant la diversité culturelle.

Quant au ministre Bécharé, il a énuméré les secteurs où le Québec cherchera à faire connaître ses avantages: la construction, les produits du bois, le transport et l'aéronautique, les communications, l'agro-alimentaire, la recherche et la technologie.

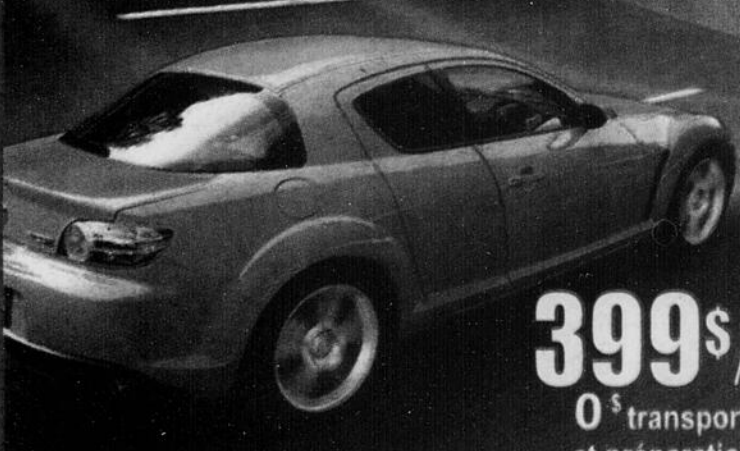
Alerte aux dernières

MAZDA 2005

Jamais vous ne paierez d'intérêt à l'achat de nos dernières Mazda 2005


mazda 3
199\$ /mois
0\$ transport et préparation

RX-8




399\$ /mois
0\$ transport et préparation

mazda 6



249\$ /mois
0\$ transport et préparation

MPV



279\$ /mois
0\$ transport et préparation

MAZDA SHERBROOKE

5119, boul. Bourque • (819) 564-8664

LE GROUPE **Beaucage** *Parce que vous faites partie de la famille!*

Cahier publicitaire
à lire vendredi 16 septembre dans

La Tribune

Mode

AUTOMNE-HIVER 05-06

Le monde

REVUE DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

www.cyberpresse.ca



Photo Orange County Register

Un soldat de la Garde nationale transporte un homme de La Nouvelle-Orléans vers une ambulance. Le sinistré, souffrant de déshydratation et respirant avec difficulté, a été rescapé 14 jours après le passage de l'ouragan Katrina.

Bush admet ses torts

WASHINGTON (AP) - Le président américain George W. Bush a déclaré hier qu'il assumait «l'entière responsabilité» pour les erreurs du gouvernement fédéral dans la gestion de la catastrophe provoquée par l'ouragan Katrina.

«Katrina a mis en lumière de graves problèmes dans notre capacité de réponse à tous les niveaux du gouvernement», a déclaré M. Bush lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche à côté du président irakien Jalal Talabani.

«Dans la mesure où le gouvernement fédéral n'a pas fait entièrement correctement son travail, j'en assume la responsabilité», a ajouté le président américain qui s'était vu demander si les Américains devaient s'inquiéter de la capacité du

gouvernement à gérer un nouvel attentat terroriste au vu des échecs de la gestion de Katrina.

«Sommes-nous capables de faire face à un grave attentat? C'est une question très importante et c'est dans l'intérêt national que nous trouvions ce qui s'est passé pour pouvoir offrir une meilleure réponse», a déclaré George W. Bush qui a précisé qu'il souhaitait connaître à la fois les points négatifs et les points positifs.

Mais il a également rendu hommage aux membres des secours. «Je veux que les Américains comprennent combien ces gens ont travaillé dur pour sauver des vies là-bas», a-t-il dit.

Réouverture du port

Pour la première fois depuis le passage destructeur de l'ouragan Katrina le 29 août, l'aéroport et le port de La Nouvelle-Orléans ont rouvert hier.

L'aéroport international Louis Armstrong de la Nouvelle-Orléans a accueilli le premier vol commercial depuis que l'ouragan a frappé. Le vol de la Northwest Airlines en provenance de Memphis, au Tennessee, a atterri à la mi-journée avec une trentaine de passagers à bord.

Parmi eux figuraient des secouristes de la FEMA, l'agence chargée de la gestion des secours d'urgence, et des membres des Centres de prévention et de contrôle des maladies (CDC).

Onze enfants handicapés mis dans des cages

WAKEMAN, Ohio (AP) - La police de l'Ohio dans le nord-est des États-Unis a découvert 11 enfants handicapés qui étaient apparemment enfermés la nuit dans des cages d'un mètre de haut mais le couple qui en avait la charge nie avoir abusé d'eux ou les avoir maltraités.

Rien n'indique d'ailleurs qu'ils aient été battus mais les autorités ont ordonné un examen à l'hôpital pour s'en assurer.

Un juge a confié lundi à quatre familles d'accueil ces 11 enfants âgés de 1 à 14 ans et souffrant de diverses maladies dont l'autisme ou le syndrome alcoolique foetal (enfant né d'une mère alcoolique).

Ils ont été découverts dans neuf cages disposées dans les chambres de cette maison de Wakeman, une localité d'un millier d'habitants à 80 km à l'ouest de Cleveland. Selon le lieutenant Randy Sommers du bureau du shérif du comté de Huron, les enfants n'y disposaient ni de couverture ni d'oreiller et les cages étaient toutes équipées d'alarmes en cas d'ouverture.

Portes bloquées

Les enfants ont expliqué aux policiers que la nuit, ils dormaient dans ces cages d'un mètre de haut sur un mètre de profondeur. Les portes de certaines de ces cages étaient bloquées par des meubles.

Sharen et Mike Gravelle étaient les parents adoptifs ou de substitution des onze enfants, a précisé la police. La justice examine cette affaire mais aucune charge ne pesait encore sur ce couple lundi soir.

C'est un enquêteur du service de protection de l'enfance qui lors d'une

visite chez les Gravelle a aperçu l'un des enfants dans une cage vendredi dernier. Les services du shérif ont aussitôt obtenu un mandat de perquisition et sont intervenus le soir même.

Une femme qui s'est présentée comme étant la mère de Sharen Gravelle mais qui a refusé de donner son identité, a affirmé que les enfants étaient heureux. «Cette année, ils ont joué, se sont amusés, et ont ri comme aucun autre enfant, comme ils ne l'avaient jamais fait auparavant», a-t-elle assuré.

Replacés

Selon un voisin, les enfants travaillaient parfois de longues heures dans le jardin.

Au cours d'une audience, le juge a confié les enfants à la garde des Services familiaux qui les ont placés dans quatre foyers d'accueil.

Comparissant à cette audience en présence d'un avocat, les époux Gravelle ont nié tout mauvais traitement. Le procureur du comté Russell Leffler a expliqué que les Gravelle affirmaient que le conseil d'enfermer les enfants la nuit dans des cages leur avait été donné par un psychiatre.

Lors de la perquisition de vendredi les Gravelle ont paru réservés. «L'impression que nous avons eue est qu'ils (les Gravelle) trouvaient tout cela parfaitement normal».

Les enquêteurs pensent que neuf des enfants dormaient dans des cages installées au premier étage de la maison. Deux matelas sur le sol présentaient également des signes d'utilisation récente, a indiqué le lieutenant Sommers qui a ajouté que l'un des garçons avait déclaré dormir dans sa cage depuis trois ans.

300 personnes arrêtées à Katmandou

KATMANDOU (AP) - La police népalaise a interpellé hier plus de 300 personnes, dont certains des principaux dirigeants de l'opposition tandis que des dizaines d'autres personnes ont été blessées au cours d'une manifestation organisée dans la capitale du Népal, Katmandou.

Au moins un trentaine de personnes ont été blessées quand la police a chargé à coups de matraques de bambou pour tenter de disperser une foule estimée à plus de 6000 manifestants rassemblés dans le centre de la ville.

Les manifestants réclament le retour à la démocratie dans cette monarchie himalayenne et protestent contre le pouvoir absolu du roi Gyanendra depuis le début de l'année.

Le roi Gyanendra tente, lui, de mater une insurrection communiste qui a fait plus de 11 500 morts en neuf ans.



Blessé par un coup de matraque, ce manifestant était transporté par des camarades, hier, à Katmandou.

ONU: oui au projet

NATIONS UNIES (AP) - L'Assemblée générale des Nations unies a approuvé hier le texte du projet de déclaration finale du sommet des chefs d'État et de gouvernement qui s'ouvre aujourd'hui à New York. Un compromis largement dépourvu des objectifs les plus ambitieux du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan.

Le texte de 35 pages est censé encourager la lutte contre la pauvreté et lancer une réforme ambitieuse des Nations unies. Mais pour parvenir à un compromis, certains des termes les plus progressistes du document ont été écartés. Ainsi, une définition du terrorisme et les détails du remplacement de la Commission des droits de l'homme par un Conseil des droits de l'homme ne seront pas inclus. Quant au désarmement et la non-prolifération, ils ne seront même pas mentionnés.

Lukic se rend

BELGRADE (AP) - Sredoje Lukic, un ancien haut responsable serbe recherché par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), s'est rendu aux autorités serbes hier en Bosnie, selon le gouvernement.

Lukic, qui est en fuite depuis la fin des années 1990, a été inculpé par le TPIY en 2000 pour crimes contre l'humanité, selon Rasim Ljajic, le ministre serbo-monténégrin chargé de la Coopération avec le tribunal de La Haye. Il «s'est rendu à la suite d'une action conjointe par les autorités serbes et bosniaques», a-t-il expliqué. «Il sera extradé vers La Haye».

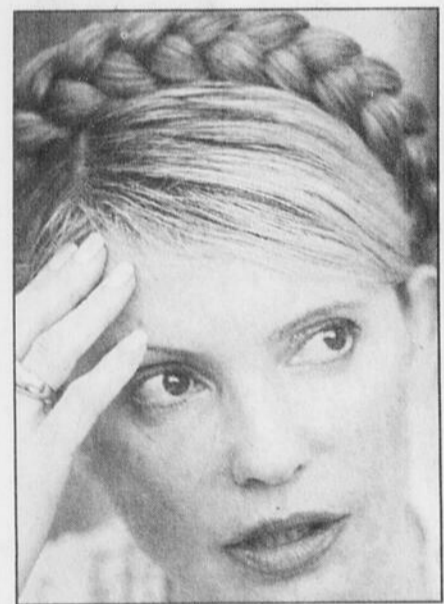
Son cousin, Milan Lukic, a également été inculpé de crimes de guerre lors du conflit en Bosnie de 1992 et 1995. Il a été arrêté en Argentine en août et attend son extradition pour les Pays-Bas. Il est notamment accusé de l'enlèvement et du meurtre de 20 musulmans serbes en 1993 dans une zone frontalière entre la Serbie et la Bosnie.

Appui sûr de Bush

WASHINGTON (AP) - George W. Bush a assuré hier au président irakien Jalal Talabani que le soutien des États-Unis à la jeune et fragile démocratie irakienne ne flancherait pas malgré les actes de «brutalité stupéfiante» perpétrés dans le pays.

«Je promets que nous ne vacillerons pas et j'apprécie votre engagement similaire», a-t-il dit à son invité irakien lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche. «L'Irak prendra sa place parmi les démocraties mondiales», a ajouté le président américain.

Le président Talabani a précisé que la présence des troupes américaines restait indispensable. Il a espéré que les forces irakiennes seront prêtes à reprendre le flambeau d'ici fin 2006.



Ioulia Timochenko

L'ex-PM d'Ukraine «accusée»

KIEV (AP) - Viktor Iouchtchenko a accusé hier son ancienne alliée de la révolution orange Ioulia Timochenko d'avoir utilisé son poste de Premier ministre pour servir ses intérêts personnels et régler de vieilles dettes d'affaires.

«La conduite de Ioulia Vladimirovna (Timochenko) au sein du gouvernement et dans le cercle de ses alliés était fondée sur ses intérêts», a déclaré le président ukrainien dans un entretien à l'Associated Press cinq jours après avoir limogé Ioulia Timochenko et son gouvernement. Dans le même temps, il a assuré qu'il accepterait son retour au gouvernement si elle revenait aux principes de la Révolution orange qu'il lui reproche d'avoir abandonnés.

«Je crois que si nous revenons aux valeurs dont nous parlions sur la place (de l'Indépendance, centre de la révolution orange), et pas à l'aventurisme de ce gouvernement, je tendrai la main à tout le monde», a-t-il dit, en réponse à Ioulia Timochenko qui a prédit que son parti remporterait les législatives de mars prochain et lui permettrait de retrouver son poste.

Le président ukrainien a reconnu que sa popularité avait chuté depuis la révolution orange qui lui a permis de faire reconnaître sa victoire à l'élection présidentielle. «C'est parce que les attentes du peuple sont loin d'avoir été remplies», a-t-il dit, ajoutant que la corruption était le principal obstacle qu'il rencontrait.



Les Palestiniens étaient nombreux, hier, à Gaza, à fêter le retrait des colonies de peuplement israéliennes.

Le Hamas célèbre à Gaza

GAZA, Bande de Gaza (AP) - Plusieurs dizaines de milliers de Palestiniens se sont rassemblés hier soir dans le centre de Gaza à l'appel du Hamas pour célébrer le retrait des troupes israéliennes après 38 années d'occupation.

Une estrade décorée de drapeaux verts et de photographies des dirigeants du Hamas tués lors de raids israéliens avait été installée au milieu de la place centrale de Gaza. Des feux d'artifice ont illuminé le ciel. Ce rassemblement est perçu comme une démonstration de force du groupe armé, alors que le président

de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas a promis de rétablir l'ordre dans la Bande de Gaza.

«Nous n'allons pas hésiter à mettre un terme à tous les signes négatifs et les violations de la loi et de l'ordre public», a-t-il déclaré au lendemain du départ des militaires israéliens de la Bande de Gaza. «Nous avons une loi pour tous et personne n'est au-dessus de la loi. Nous ne tolérerons plus le chaos après aujourd'hui», a-t-il ajouté sans préciser la nature des mesures qui seraient prises.

Le chef du Hamas Mahmoud Zahar

a réaffirmé hier soir que son groupe n'avait pas l'intention de désarmer. «Ces armes resteront braquées sur la poitrine de l'ennemi jusqu'à ce que nous ayons obtenu la libération, si Dieu de le veut», a-t-il lancé à la foule. «Nous n'aurons pas de répit tant que nous n'aurons hissé le drapeau de l'Islam sur les minarets de Jérusalem».

Mahmoud Abbas a prévu une cérémonie officielle pour marquer le retrait israélien aujourd'hui à Neve Dekalim, la principale colonie israélienne de la Bande de Gaza désormais abandonnée.

Économie



S&P/TSX Venture 1987,78 ▼ 10,38 | S&P/TSX 10825,20 ▼ 59,96 | Dow Jones 10597,44 ▼ 85,50 | Dollar 84,65 \$ ▲ 0,33 | Or 446,10 \$ ▼ 3,60

www.lapresseaffaires.com



La Tribune, Jean-Pierre Boisvert
Pierre Léveillé, de Léveillé-Tanguay, de Drummondville, Claudette Gervais, de la Maison Isabelle, de Cap-de-la-Madeline, et Marcel Patoine, de Patoine & Frères, de Fortierville, sont les trois lauréats Or du programme reconnaissance de la Banque Nationale, pour la région Drummondville/Bois-Francis/Estrie/Mauricie.

Les dirigeants de sept entreprises honorés par la Banque Nationale

Jean-Pierre Boisvert
 DRUMMONDVILLE

Les dirigeants de sept entreprises de la région Drummondville/Bois-Francis/Estrie/Mauricie ont été honorés, hier, dans le cadre de la 12^e édition du programme de reconnaissance de la Banque Nationale.

Patoine & Frères, pour la troisième fois depuis 2002, a remporté le lauréat Or dans la catégorie PME agricole. L'entreprise de Fortierville, propriété de Marcel Patoine, est spécialisée dans la production porcine, et possède aussi une meunerie pour la fabrication de ses moulées servant aux différents élevages, et elle s'étend sur une superficie de plus de 950 hectares.

La deuxième position est allée à la Ferme Simonetta, de Tingwick, dont le président est Paul-Émile Simoneau, lequel partage l'actionnariat avec deux de ses trois fils. Le lauréat Bronze a été décerné à Prince oeuf, de Princeville, représenté par son président Donald Desmarais et la secrétaire Nancy Lafrance.

Dans la catégorie Petite entreprise (chiffre d'affaires inférieur à 3 millions \$), un seul prix a été décerné et le lauréat Or a été attribué à la Maison Isabelle, de Cap-de-la-Madeline. L'entreprise, représentée par la présidente Claudette Gervais et le secrétaire François Isabelle, oeuvre dans le domaine alimentaire depuis 14 ans et se spécialise dans la fabrication à grande échelle de produits de boulangerie-pâtisserie.

Trois entreprises ont de plus été primées dans la catégorie PME (chiffre d'affaires s'élevant entre 3 et 25 millions \$). Le lauréat Or a été remis à Léveillé-Tanguay, de Drummondville, qui est en mesure d'offrir une solution intégrée en combinant l'excavation, l'électricité et l'installation d'équipements pétroliers.

Les Aciers Richelieu, de Sorel-Tracy, ont mérité la deuxième place tandis que le Groupe Luc Fautoux, de Fleurimont, s'est vu décerner le troisième rang.

Les trois lauréats Or sont automatiquement sélectionnés pour la finale québécoise qui se déroulera le 28 octobre prochain à Montréal. Ils profiteront de plus d'une campagne publicitaire. Tous les gagnants ont reçu une oeuvre d'art conçue et réalisée par les artistes Sylvie Bélanger et Diane Ferland.

Moins de chantiers

Gilles Fisette
 SHERBROOKE

À cause d'un fort ralentissement dans la construction de logements collectifs, l'industrie de la construction résidentielle accuse une baisse d'activité sur le territoire de Sherbrooke en août, ainsi qu'au cours des huit premiers mois de l'année, comparativement à la performance réalisée l'année dernière.

Selon les résultats de l'enquête de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, on remarque en effet que la construction résidentielle a chuté de 17 pour cent en août 2005, comparativement au résultat atteint en août 2004. Si on dresse le bilan des huit premiers mois de l'année, le résultat n'est pas meilleur. La baisse est alors de l'ordre de 21 pour cent.

Dans les tableaux publiés par la SCHL, on constate tout d'abord que 39 maisons individuelles ont été mises en chantier sur le territoire de Sherbrooke, en août 2005, comparativement aux 34 maisons mises en chantier, un an plus tôt, en août 2004.

C'est du côté des logements collectifs que le portrait se gâte. En août 2005, à Sherbrooke, 26 logements ont été mis en chantier, soit 41 pour cent

de moins que les 44 logements d'août 2004.

Depuis le début de l'année, quelque 384 maisons individuelles ont été mises en chantier à Sherbrooke. Il s'agit là d'une hausse de 12 pour cent par rapport aux 342 maisons d'août 2004.

Ici aussi, la situation se gâte lorsqu'on fait le bilan des huit premiers mois. Entre janvier et août 2005, quelque 314 logements ont vu le jour sur le territoire de Sherbrooke, soit 43 pour cent de moins que les 547 logements de l'année précédente.

À Drummondville

À Drummondville, on déplore également un ralentissement en août 2005 ainsi que pour les huit premiers mois de l'année.

De fait, en août 2005, 20 maisons individuelles et seulement 3 logements collectifs ont été construits à Drummondville, comparativement à 27 maisons et 19 logements collectifs, un an plus tôt.

Entre janvier et août, 248 maisons individuelles et 105 logements collectifs ont été mis en chantier sur ce territoire. Il s'agit là d'une baisse respective de 3 et de 30 pour cent puisque, l'année précédente, on avait recensé 255 nouvelles maisons individuelles et 151 nouveaux logements collectifs.

VOS IMPÔTS



Renée Gladu, CA
 Service de fiscalité
 Raymond Chabot Grant Thornton
 SENCRIL

En collaboration avec
 Nancy Messier, CGA, D. Fisc.

Conséquences fiscales au décès et roulement au conjoint

Au moment de votre décès, les lois fiscales font en sorte que toute personne est réputée avoir disposé de ses biens à la juste valeur marchande (JVM), ainsi vous devez payer des impôts sur la plus-value de vos biens comme si ceux-ci étaient vendus.

Malgré la règle générale de la disposition réputée à la JVM, il existe deux exceptions, soit le legs au conjoint ou à une fiducie exclusive au conjoint et le legs de biens agricoles aux enfants.

Le choix d'un produit de disposition égal à la JVM permet de déclencher des pertes en capital ou des pertes finales pour le décédé.

Les règles de roulement au conjoint ou le choix d'une disposition à la juste valeur marchande s'appliquent bien par bien. Or, rien n'empêche le liquidateur d'appliquer les règles automatiques de roulement sur un placement ayant une plus-value importante et de faire le choix de la disposition à la JVM sur un placement payé à un prix élevé et valant beaucoup moins au moment du décès. Pourquoi ce choix? Simplement pour déclencher une perte en capital pour le décédé et permettre le report contre des gains en capital de l'année ou des trois années précédentes du décédé, soit de déduire 50 % de la perte en capital à l'encontre de tout revenu de l'année du décès ou de l'année précédant le décès.

Il peut s'avérer judicieux de consulter un fiscaliste afin de réduire au minimum les impôts à payer suite au décès.

Saviez-vous qu'il est possible de reporter une partie des impôts payables à votre décès jusqu'au décès de votre conjoint?

Choix d'éviter le transfert au conjoint sans incidence fiscale

Cette stratégie pourrait être fort valable dans les situations où le décédé possède :

- un solde d'exonération de 500 000 \$ de gains en capital sur les actions de sociétés exploitant une petite entreprise ou sur des biens agricoles admissibles;
- un solde de pertes en capital toujours inutilisées;
- un solde de déductions inutilisées;
- un solde d'impôt minimum d'années antérieures (autrement il sera perdu).

gladu.renee@rcgt.com

Certification
 Fiscalité
 Réorientation d'entreprises
 Consultation
 Santé et sécurité du travail

Raymond Chabot
 Grant Thornton

455, rue King Ouest, bureau 500
 Sherbrooke (Québec) J1H 6G4
 Tél. : (819) 822-4000 Téléc. : (819) 821-3640



Réglage du parallélisme • Entretien des injecteurs de carburant • Entretien des freins • Climatiseur • Entretien du système de refroidissement • Suspension • Permutation des pneus • Mises au point • Transmission • Entretien des systèmes ARM • Bougies • Courroies d'entraînement

Encore une raison très convaincante de nous confier votre entretien estival.

Maintenez votre véhicule en excellente condition d'un pare-choc à l'autre avec notre offre d'entretien.

Inspection « Tranquillité d'esprit » en 42 points incluant :

- ✓ Vérification des freins
- ✓ Vérification du système d'échappement
- ✓ Vérification du système électrique
- ✓ Vérification du système de refroidissement
- ✓ Vérification de la suspension
- ✓ Rapport écrit des résultats
- ✓ Appoint du liquide lave-glace et vérification de l'état des autres liquides

PLUS

- ✓ Permutation des pneus

PLUS

- ✓ Graissage, vidange d'huile et remplacement du filtre

ET PLUS ENCORE

49⁹⁵\$⁺
 Relevance au profit de l'environnement en sus.
 pour seulement

Recevez GRATUITEMENT un gobelet de voyage HEMI^{MD} en acier inoxydable en vous prévalant de l'offre d'entretien.

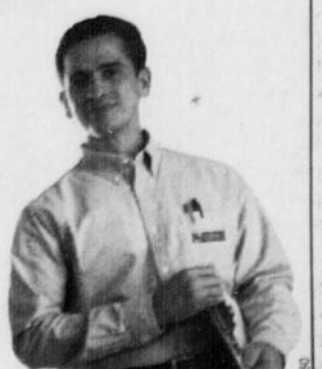
*Jusqu'à épuisement des stocks

Pratique. Abordable.



SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE

Cette offre d'entretien ainsi que le prix et les mesures incitatives qui l'accompagnent ne s'appliquent qu'aux concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge participants. Comprend jusqu'à 5 litres d'huile 5W30 Mopar. Les prix affichés ne comprennent pas les taxes. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Cette offre est en vigueur jusqu'au 30 septembre 2005. 1 D'autres frais peuvent s'ajouter pour les moteurs diesels, les V10, les V8 HEMI^{MD} pour la mise au rebut de liquides et pour les liquides semi-synthétiques et synthétiques. MD Jeep est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc. Pour tous les détails, renseignez-vous auprès d'un concessionnaire Chrysler • Jeep • Dodge participant.



Bourse de Toronto

Main table of stock market data with columns for Ticks, Vente, Haut, Bas, Ferm., Chg. and various stock symbols.

Table with columns for Ticks, Vente, Haut, Bas, Ferm., Chg. and various stock symbols, continuing the market data.

Bourse de Toronto

Titre	Vente	Haut	Bas	Ferm.	Chg.	Titre	Vente	Haut	Bas	Ferm.	Chg.
Northern	6692	12.250	12.090	12.150	-0.130	Strategic	9420	14.140	14.060	14.070	-0.020
Northern	3106	18.400	18.250	18.400	+0.150	Summit	7515	22.920	22.800	22.860	-0.070
North West	5490	10.250	10.120	10.120	-0.130	Summit	5995	7.390	7.390	7.320	-0.070
Northwest	5487	15.300	15.070	15.150	-0.150	Superior	25542	28.100	27.860	28.000	-0.160
Northwest	602	9.650	9.550	9.550	-0.100	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	6250	23.400	23.140	23.140	-0.260	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	5255	13.750	13.750	13.750	0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	8864	9.250	9.250	9.250	-0.090	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	500	16.650	16.650	16.650	-0.010	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	113800	10.220	10.200	10.250	-0.050	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	400	105.000	104.370	105.000	-0.770	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	1704	9.660	9.660	9.660	-0.170	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	1254	8.700	8.600	8.600	-0.100	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	2361	19.220	19.000	19.000	-0.490	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	25265	16.140	16.140	16.140	-0.020	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	9534	20.250	20.000	20.000	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	208572	21.910	21.590	21.750	-0.160	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	15001	16.490	16.250	16.450	-0.240	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	22089	14.210	14.000	14.000	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	151367	12.070	11.800	11.800	-0.200	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	88749	15.640	15.410	15.410	-0.170	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	169281	16.340	16.250	16.250	-0.090	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	169980	32.100	31.350	31.440	-0.540	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	890	8.950	8.760	8.800	-0.200	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	101704	10.670	10.480	10.550	-0.150	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	166075	27.900	27.800	27.770	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	347662	19.900	19.700	19.700	-0.160	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	40240	12.290	12.000	12.000	-0.140	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	12380	21.000	20.800	20.900	-0.200	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	10110	21.200	21.150	21.150	-0.050	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	62300	9.990	9.830	9.860	-0.020	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	12524	10.100	10.000	10.000	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	17021	15.750	15.600	15.650	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	10790	9.520	9.420	9.520	-0.020	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	95211	34.440	34.020	34.300	-0.020	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	2900	13.530	13.490	13.500	-0.040	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	10860	21.820	21.790	21.810	+0.050	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	34966	20.400	20.20	20.40	-0.110	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	19664	11.600	11.470	11.560	+0.010	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	16252	15.750	15.53	15.550	-0.200	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	109175	14.941	14.450	14.550	-0.010	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	25468	10.800	10.450	10.600	+0.100	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	16100	15.920	15.970	15.970	-0.020	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	22420	22.120	22.310	22.310	+0.050	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	841	9.580	9.580	9.580	0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	445	7.440	7.440	7.440	+0.040	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	140111	9.310	9.110	9.300	+0.150	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	19550	8.250	8.180	8.180	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	1500	10.250	10.250	10.250	-0.290	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	250206	22.300	22.150	22.300	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	17799	9.990	9.940	9.940	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	9298	13.400	13.300	13.400	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	22714	6.290	6.120	6.200	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	1400	11.930	11.930	11.930	-0.020	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	2240	9.750	9.410	9.750	+0.080	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	6200	11.450	11.280	11.370	+0.070	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	1380	12.990	12.900	12.900	-0.090	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	3215	11.180	10.970	11.020	-0.160	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	9125	14.850	14.790	14.800	-0.050	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	30025	17.500	17.360	17.400	-0.040	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	17625	10.870	10.800	10.770	-0.070	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	26250	13.310	13.250	13.290	-0.010	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	162022	14.260	14.140	14.270	-0.020	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	1000	21.200	21.200	21.200	+0.050	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	28615	10.290	10.150	10.290	+0.040	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	257852	5.770	5.690	5.770	+0.020	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	9800	19.450	19.360	19.400	+0.050	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	12607	13.390	13.100	13.220	+0.070	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	37076	9.470	9.250	9.250	-0.200	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	48093	18.800	18.500	18.700	-0.100	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	37720	11.800	10.970	11.040	+0.040	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	45987	4.510	4.520	4.590	-0.170	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	158653	24.540	24.390	24.390	-0.150	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	9800	8.750	8.700	8.700	-0.110	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	7809	18.200	18.100	18.250	-0.150	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	2438	27.000	26.700	26.700	-0.050	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	3420	24.650	24.700	24.700	+0.030	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	3680	22.440	22.300	22.300	+0.050	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	590	29.850	29.850	29.850	+0.140	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	18060	9.970	9.830	9.920	+0.040	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	6870	24.470	24.470	24.470	+0.040	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	15045	18.820	18.300	18.300	-0.100	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	15250	9.700	9.600	9.700	+0.100	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	3800	4.160	4.150	4.160	+0.010	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	34110	13.250	13.020	13.200	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	801664	22.170	21.710	21.750	-0.360	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	4593	15.800	15.770	15.770	-0.030	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest	41900	8.600	8.150	8.500	-0.000	Superior	38100	13.750	13.580	13.550	-0.200
Northwest											

André Caillé quitte Hydro pour d'autres cieux

Hélène Baril
MONTREAL

Après une carrière mouvementée de neuf ans à la tête d'Hydro-Québec, André Caillé quittera

définitivement la société d'État vendredi «pour poursuivre des activités personnelles».

La nouvelle de sa démission a pris tout le monde par surprise hier, et le principal intéressé s'est refusé à tout commentaire. Mais selon les informations obtenues hier auprès de proches collaborateurs, André Caillé s'est trouvé un emploi plus payant et plus intéressant dans le secteur de l'énergie. «Il quitte Hydro parce qu'il ne veut pas être en conflit d'intérêts», a dit l'un d'eux.

«Il ne s'en va pas à la retraite», a assuré un autre, qui avait parlé à l'ancien président d'Hydro dans la journée.

Le bureau d'André Caillé a fait savoir qu'il garde son poste de président du Conseil mondial de l'énergie jusqu'à la fin de son mandat, en 2007, ce qui laisse présager qu'il demeure dans le secteur énergétique. Il reste également chanceux de l'Université de Montréal.

André Caillé, 61 ans, avait dû céder son poste de PDG à son bras droit, Thierry Vandal, en avril dernier, après avoir mis le gouvernement dans l'embarras en réclamant la déréglementation des tarifs d'électricité. Son employeur avait également été choqué d'apprendre par la télévision que n'importe qui pouvait s'introduire dans les centrales hydroélectriques situées dans le nord du Québec.

M. Caillé avait accepté de rester à la présidence du conseil d'administration de la société d'État, ce qui avait suscité des réactions très positives. Pour la première fois de son histoire, Hydro-Québec avait un président du conseil qui connaissait bien l'entreprise et qui ne devait pas sa nomination à ses liens politiques.

Le règne du «dream team» Caillé-Vandal aura été de courte durée, regrettait pour sa part un membre du conseil hier. Selon lui, M. Caillé était revenu de vacances en pleine forme, il s'accommodait très bien du rôle plus modeste de président du conseil et il s'entendait toujours à merveille avec celui qui l'a remplacé, Thierry Vandal.

C'est le vice-président du conseil d'administration, Louis Lagacé, qui assurera l'interim lors de la prochaine réunion du conseil d'administration prévue le 23 septembre, à moins que le gouvernement ait déjà remplacé André Caillé d'ici là.

Hier, le ministre responsable d'Hydro-Québec, Pierre Corbeil, a dit que le gouvernement procéderait à la nomination «d'un remplaçant ou une remplaçante» dans les prochains jours ou les prochaines semaines.

André Caillé avait téléphoné la veille au ministre des Ressources naturelles pour lui faire part de sa démission. M. Corbeil a remercié l'ancien président

d'Hydro-Québec pour avoir contribué «à faire d'Hydro-Québec un des fers de lance du développement économique du Québec et des ses régions».

Le ministre a souligné les talents de «gestionnaire, rassembleur et leader» d'André Caillé et il a rappelé «l'épisode du verglas de 1998, où il a joué un rôle justement très important dans la reprise des activités».

Le mandat d'André Caillé à la présidence du conseil d'administration d'Hydro, d'une durée de trois ans, aurait pris fin en 2008. Il ne touchera pas d'indemnité de départ, a précisé le ministre Corbeil.

M. Caillé ne recevait pas de salaire pour agir comme président du conseil d'administration. Il avait toutefois droit aux prestations de retraite accumulées au cours de sa longue carrière dans la fonction publique, qui sont estimées 300 000 \$ par année.

Chimiste de formation, André Caillé a été professeur à l'Institut national de recherche scientifique avant de travailler au ministère de l'Environnement, où il a été sous-ministre. Il a été embauché par Gaz Métro en 1982 et est devenu président de l'entreprise en 1987.

André Caillé est devenu président-directeur général d'Hydro-Québec en octobre 1996. (La Presse)

Le Stetson
Réception 108

Service de banquets Salles de réceptions

Nouveau

- 2 super belles salles de réceptions, toutes fraîchement rénovées!
- Capacité de 50 à 225 personnes!

M. Jean-Louis Pinard (à gauche) et M. André Moreau (à droite)

Réservez dès maintenant, pour vos partys des fêtes!

223, chemin St-Rock (St-Élie d'Orford)
(à côté de l'hôtel de ville)

Tél. : 565-2734 ou 562-2223

Obtenez un financement à l'achat à partir de

0%

vroum-vroum

À L'ÉVÉNEMENT DE À VOUS JOUER

mazda



Modèle GT illustré

MAZDA **RX-8** GS 2005

ACHÉTEZ À PARTIR DE **36 995\$*** -OU- LOUEZ À PARTIR DE **399\$**

par mois, pour 48 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 995 \$

Première de classe de sa catégorie
Le Guide de l'auto 2005

0^e DÉPÔT DE SÉCURITÉ

MAZDA **6** BERLINE GS 4 CYL. 2005

Consommation de carburant 7,0 L au 100 km*

LOUEZ À PARTIR DE **249\$**

par mois, pour 48 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 995 \$

GAGNANTE de plus de 100 prix internationaux

0^e DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Modèle GS 4 cyl. illustré

MAZDA **3** GX 2005

Consommation de carburant 6,2 L au 100 km*

LOUEZ À PARTIR DE **199\$**

par mois, pour 60 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2 295 \$

Première de classe de sa catégorie
Le Guide de l'auto 2005

0^e DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Modèle GT illustré

mazda

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

*0% de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 36 mois sur les Mazda RX-8 2005 neuves, de 0% jusqu'à 24 mois sur les Mazda3 2005 neuves. Financement garanti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Exemples de financement: Mazda RX-8: 10 000\$ pour un terme de 36 mois à 0%; 277,78\$/mois; Mazda6: 10 000\$ pour un terme de 48 mois à 0%; 208,33\$/mois; Mazda3: 10 000\$ pour un terme de 24 mois à 0%; 414,67\$/mois. **Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda RX-8 GS (T4SFSAAD0) 2005 neuves, frais de transport et préparation (1 195\$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. ***Taux de location personnelle Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda RX-8 GS (T4SFSAAD0), des Mazda6 berline GS 4 cyl. (modèle G4SDSSA00) et des Mazda3 GX (D4XSSA00) 2005 neuves de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Credit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. *Consommation de carburant sur la route des Mazda6 berline GS 4 cyl. et Mazda3 GX avec boîte manuelle. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 5 septembre 2005.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS